

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 1994)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS329

présenté par
Mme Pinville, rapporteure

ARTICLE 64

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 2 :

« Les II et III de l'article 39 de la présente loi entrent ... *(le reste sans changement)* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle